

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 9 février 2015

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2015**  
**convoquée le 21 janvier 2015**

*Présents* Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, , Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET

*Absents* : Mathieu CARAYOL, Nadine LLORENS

*Pouvoir* : Mathieu CARAYOL à Milène GALY

*Secrétaire de séance* : Hélène POUJOL

---

**Approbation du compte rendu de la réunion du 10 décembre 2014**

Le compte rendu de la réunion du 10 décembre 2014 est adopté à l'unanimité

**Comptes rendus des réunions des délégués**

Communauté de Communes :

- ✚ outre les délibérations classiques (aide à l'amélioration de l'habitat...), confirmation d'un nouvel appel d'offres signalétique après annulation par le Conseil d'Etat
- ✚ Informations sur l'évolution positive de la population de la CCCV avec une progression annuelle de 1.75% (2<sup>ème</sup> position après Saverdun/Mazères)
- ✚ Un groupe de travail a été constitué (au niveau départemental) pour travailler sur l'application de la loi GEMAPI sur l'eau
- ✚ La réflexion sur le regroupement des intercommunalités de moins de 20 000 habitants se poursuit pour notre communauté de communes (compétences, fiscalité...) en particulier avec l'ancien pays Foix Haute Ariège (création d'une agglomération ?). Le préfet devrait prochainement faire des propositions obligeant chacun à se positionner. Les EPCI de Lavelanet et Mirepoix devraient fusionner (peut-être avec Chalabre).
- ✚ Cours des comptes : l'aspect comptable a été validé.
- ✚ Compétence urbanisme après retrait de la DDT : le département devrait proposer une solution à l'échelle du département.

**Délibérations approuvant la proposition de la commission d'appel d'offres pour les travaux de rénovation du logement social :**

La commission s'est réunie le 3 février et propose l'attribution des lots suivants aux entreprises **mieux disantes** :

55 dossiers ont été retirés et nous avons reçu 23 plis pour 30 lots.

HT	Base	Option
Lot1 Gros œuvre	SARL ARTUSO 13197.50 €	5042.50 €
Lot 2 Menuiseries extérieures	Decaras-Pena 8625.37 €	
Lot 3 Plâtrerie	SRL Lagrange 7564.89 €	1316.05 €
Lot 4 Menuiserie Bois	SARL Ph Morere 3840.00 €	
Lot 5 Plomberie	SARL ARTUSO 2442.00 €	
Lot 6 Electricité	EGA 8836.70 €	
Lot 7 Peinture, sols	SARL Fontes 6591.70	

**Total HT (avec options) 57 456.71 € pour une estimation de 57800 €**

L'opération se présente donc de la manière suivante (avec aléas, maîtrise d'œuvre, CSPS et TVA à 5.5%)

<b>Révision N° 2 avec agrandissement</b>		
Résultat consultation des entreprises		
Gros œuvre	18 240,00	
Menuiserie ext	8 625,37	
Plâtrerie	8 880,94	
Menuiserie Bois	3 840,00	
Plomberie	2 442,00	
Electricité	8 836,70	
Peinture/sols	6 591,70	
Aléas	2 000,00	
<b>Total</b>	<b>59 456,71</b>	
Maîtrise d'œuvre	2 800,00	
CSPS (Coordination sécurité et prot. santé)	800,00	
<b>Total HT</b>	<b>63 056,71</b>	
TVA	3 468,12	
<b>Total TTC</b>	<b>66 524,83</b>	
<b>Coût prévisionnel</b>	<b>66 524,83</b>	
<b>Financements</b>		
<b>Prêt CDC</b>	20 000,00	Versé en 2014
<b>Com Com</b>	2 500,00	
<b>CG09</b>	7 650,00	
<b>Conseil Régional</b>	4 000,00	
<b>DETR (état)</b>	10 000,00	
<b>Palulos (état)</b>	1 000,00	
<b>Autofinancement du projet</b>	21 374,83	
<b>Total</b>	<b>66 524,83</b>	
Reste à autofinancer en 2015 (21 374.83 + 20 000.00)	41 374.83	

Le conseil se prononce favorablement, et à l'unanimité, sur le choix des entreprises et sur le chiffrage du projet. Il mandate le maire pour sa réalisation dans les conditions mentionnées ci-dessus.

### **Délibération approuvant l'extension de la compétence économique de la Communauté de Communes.**

La CCI souhaite se retirer de l'aérodrome de Pamiers les Pujols.

Les partenaires du Syndicat Mixte de l'Aérodrome proposent l'évolution suivante :

	Avant modification	Après modification
CG09	24%	50%
CC du pays de Pamiers	24%	25%
CCI	51%	5%
CC du Pays de Foix	0	4%
CC du Pays de Mirepoix	0	4%
CC du Pays de Tarascon	0	4%
CC du Canton de Saverdun	0	4%
CC du Canton de Varilhes	0	4%
Commune de Verniolle	1%	0

Afin de garantir la pérennité de l'aéroport (plus de 1000 emplois liés).

Ceci nécessite la prise de compétence par la communauté de communes du canton de Varilhes et donc l'accord des communes.

Le conseil donne son accord à l'unanimité.

### **Délibération autorisant le maire à renégocier ou restructurer les emprunts de la commune**

Le document détaillé a été joint aux convocations.

Il apparaît qu'en dehors des emprunts remboursables dans les 3 prochaines années, il nous reste l'emprunt pour la toiture de la salle des fêtes (reste 22178 € à rembourser au taux raisonnable de 3.20%), l'emprunt accessibilité (26000 € à rembourser au taux de 4.50 %), l'emprunt salle des fêtes (59106 € à rembourser à 4.80%). L'emprunt de 20000 € pour le logement social est à 1.85 % et ne présente aucun problème.

Les taux moyens actuels sont très bas, nettement inférieurs à ceux de nos emprunts actuels.

Les emprunts possèdent des clauses qui empêchent à priori leur renégociation, mais celle-ci n'est peut être pas impossible néanmoins.

Le maire demande donc au conseil un mandat pour renégocier au mieux, mais d'une manière sécurisée, les emprunts de la commune qui pourraient l'être.

### **Délibération autorisant la commune à adhérer au groupement de communes envisagé par le SDCEA pour la fourniture d'électricité.**

Pour les gros consommateurs d'électricité, un appel d'offre sera nécessaire pour choisir son fournisseur.

Le SDCEA propose de faire un groupement de commune à cette fin.

Vira n'est pas concerné par l'obligation car petit consommateur, mais il serait peut être intéressant de se joindre quand même à ce groupement pour améliorer nos tarifs.  
Le conseil donne, à l'unanimité, son accord sur ce point.

## **Règlement du cimetière et tarif des concessions – 2 délibérations**

Jean Louis Clauzet présente une version revue du projet de règlement.

Une modification est demandée à l'article 13 afin de remplacer « croix » par symbole religieux.

En ce qui concerne le titre 4, il est précisé que les dispositions générales s'appliquent aussi au columbarium.

Le tarif retenu est :

50 €/m<sup>2</sup> pour une concession de 50 ans donc 187 € pour un emplacement de 1.50 m sur 2.50 m et 225 € pour un emplacement de 1.80 m sur 2.50 m.

500 € pour une case du columbarium avec également une concession de 50 ans.

## **Délégué sécurité**

Jean Serrano accepte d'être délégué à la sécurité routière pour la commune

## **Evolution de la réglementation sur l'accueil des enfants le mercredi après midi**

De nouveaux textes règlementaires ont été publiés le 3 novembre dernier et étaient passés inaperçus. Le mercredi après midi est un jour scolaire et l'accueil des enfants fait donc partie du périscolaire (ALAE pour nous, et donc à la charge des communes via le SIVOM) et non pas de l'extrascolaire (CLSH pris en charge par la Communauté de Communes de Mirepoix aujourd'hui).

Cela pourrait avoir d'importantes conséquences financières pour le SIVOM et en particulier pour VIRA à travers la participation de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes.

*D'après l'Association des Maires de France, il y a peut-être une solution à travers les compétences facultatives des communautés de communes qui deviendraient compétentes pour « l'accueil périscolaire du mercredi après-midi »*

## **Point sur les travaux**

- Fibre optique : à la demande du Conseil Général des gaines ont été placées dans la chaussée pour relier le central d'Engravies (qui dessert Vira) par fibre optique et augmenter ainsi le débit des liaisons internet.  
A ce stade, il n'est pas prévu de desservir directement les habitations, mais une seconde gaine a été placée « au cas où ».
- La voirie de la rue de la Fontaine a été préparée. L'enrobé devrait être mis en place fin février. Bien contrôler les métrés.
- Contacter les services départementaux pour le nettoyage du pont en sortie vers Dun

## **Point financier**

Les comptes provisoires 2014 ont été réalisés. Ils ne devraient plus changer.

Au 31/12/2014 :

Les résultats se présentent de la manière suivante :

Trésorerie immédiate	78 799,74 €
----------------------	-------------

## Fonctionnement

Recettes courantes	103 668,97 €	
Dépenses courantes	83 778,64 €	
<b>Excédent courant</b>	<b>19 890,33 €</b>	

## Investissement

Dépenses équipement	37 352,89 €	
Remboursement emprunt	11 275,44 €	
<b>Dépenses réelles</b>	<b>48 628,33 €</b>	
Recettes équipement		
Subventions	3 815,00 €	
Dotations	14 213,11 €	
<b>Recettes réelles</b>	<b>18 028,11 €</b>	
<b>Déficit réel d'investissement</b>	<b>30 600,22 €</b>	
Emprunt de la période	20 000,00 €	mais prévu pour investissements 2015
Reste à financer en investissement	10 600,22 €	

Autofinancement sur réserves (Déficit réel - excédent courant)	10 709,89 €	Hors emprunt
---	-------------	--------------

En d'autres termes, l'excédent de fonctionnement ne couvre pas le déficit d'investissement de la période (travaux d'extension du cimetière plus importants que prévus initialement).

Un projet de budget 2015 a été donné à chaque conseiller pour anticiper sur notre séance de travail.

Ce projet intègre :

- L'aide aux contrats aidés
- Une diminution des dotations (qui n'est probablement pas suffisante au vu des dernières informations reçues)
- La réhabilitation du logement social selon les données de la révision N° 2 ci-dessus
- Les travaux de voirie déjà validés en conseil avec une charge pour la commune de 6534 € après un fonds de concours de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes de 6534 € et une dotation de l'Etat (DETR) prévisionnelle de 2772 €.

Pour comprendre les futures évolutions budgétaires, et les problèmes que nous rencontrerons dans les prochaines années, les dotations de l'Etat devraient reculer selon le calendrier suivant (par rapport à 2013) :

Pertes sur 2013	2014	2015	2016	2017
€	-935 €	-3241	-5546	-7852

### Point sur la réforme territoriale

La perspective de réformes territoriales (fusion obligatoire de Com Com et/ou création d'une Communauté d'Agglomérations – à noter le vote favorable de la commune de Foix...) et les difficultés budgétaires inéluctables à terme doivent nous amener à une réflexion sur l'avenir de la commune (dans la vallée, avec les communes voisines...). Cette réflexion est à commencer et les conseillers confirment leur accord sur la nécessité de ce travail.

### Questions diverses

- Guy Berdot et Pierrick Le Cloarec présentent leurs vœux au personnel municipal
- SCOT : le problème des carrières, soulevé par l'association APRA-Le Chabot sera évoqué en commission de conciliation qui proposera de compléter le dossier SCOT sur ces points
- Le réseau d'évacuation des eaux usées de l'école ayant encore connu des problèmes, des travaux en urgence ont été réalisés par l'entreprise Lloveras pour régler définitivement ce point. Nous en avons profité pour changer le mécanisme des chasses défaillant depuis leur installation. Coût pour la commune environ 550 €. Pour information, l'entreprise Centenero avait réalisé un devis pour changer uniquement les chasses d'eau pour un montant de 1308.00 €
- La débroussailleuse et le souffleur ont été volés dans l'atelier communal et une plainte a été déposée ainsi qu'un dossier auprès des assurances.
- Le contrat de notre employé communal s'arrête fin février. Nous avons décidé, pour des raisons budgétaires, de recruter une personne en contrat aidé. Un processus de sélection a été mis en place et une personne a été recrutée.
- Le logement social sera disponible à priori début septembre. Le choix du locataire sera fait selon les critères spécifiques aux logements sociaux. Un dossier peut être demandé en mairie (cerfa 14069-02).
- Le calendrier des prochaines réunions sera fixé en fonction des disponibilités de chacun(e) dans la mesure du possible. Il sera fourni dans les prochains jours.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.**